République française

Département de la Drôme

COMMUNE DES GRANGES GONTARDES

Séance du 10/02/2025

Membres en exercice : 13

Présents : 9

Représentés : 3

Absents : 1

Votants : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

L'an deux mille vingt-cinq et le dix février à 18 heures 00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire en mairie, sous la présidence de Madame Hélène MOULY, Maire.

Présents : Gérard BAUMEA Jean-Christophe CAMBON Fabienne KOBI Hélène MOULY Franco PICCARDO Nicole PONIZY Jérôme ROIG Didier SOULAIGRE Dominique VEZON DAUNIS

Représentés : Cécile AUDIBERT Christophe GALISSARD Geoffroy HUGUES

Absents : Emmanuelle COMBET

Secrétaire de séance : Fabienne KOBI

Date de la convocation : 04/02/2025

N° d'ordre : DE_2025_005 10/02/2025

Objet : Demande de subvention pour une nouvelle salle polyvalente

Vu la délibération DE_2024_017 du 02 avril 2024 attribuant le marché de maitrise d'oeuvre au cabinet d'architecte TERRAM,

Considérant la remise de l'avant projet définitif pour la construction d'une salle polyvalente par le cabinet d'architecte TERRAM,

Monsieur Didier SOULAIGRE, Adjoint aux finances, indique que la prochaine étape est la passation du marché pour la reconstruction d'une nouvelle salle polyvalente et qu'il est nécessaire d'établir le plan de financement avant tout début de construction.

Pour financer ce projet, il propose de solliciter les financeurs institutionnels dans le cadre de demandes de subventions sur la base de l'estimation financière contenu dans l'avant projet définitif présenté ci-dessous.

Le coût global des travaux a été évalué à 1 919 945,00 € HT soit 2 303 934,00 € TTC.

Construction nouvelle salle polyvalente	HT	TTC
Bâtiment - Travaux Salle	1 318 040,00 €	1 581 648,00 €
VRD et Plantations - Travaux extérieurs	420 055,00 €	504 066,00 €
Etude	10 000,00 €	12 000,00 €
Maitrise d'oeuvre	171 850,00 €	206 220,00 €
	1 919 945,00 €	**2 303 934,00 €**

Il rappelle aussi que ces travaux seront inscrits au budget 2025 de la commune.

Le Conseil Municipal à l'**unanimité** :

VALIDE la réalisation des travaux de la nouvelle salle polyvalente pour un montant de **1 919 945,00 € HT.**

DEMANDE à Madame le Maire de solliciter toutes les subventions possibles pour ce type de travaux.

AUTORISE Madame le Maire à signer tout document pour la bonne exécution de cette délibération.

Fait à Les Granges Gontardes, le 10/02/2025

Madame Hélène MOULY,
MAIRE,

Dépôt PREFECTURE DE LA DRÔME
Date de réception de l'AR: 13/02/2025
026-212601454-20250210-DE_2025_005-DE

Dépôt PREFECTURE DE LA DRÔME
Date de réception de l'AR: 13/02/2025
026-212601454-20250210-DE_2025_005-DE